

**L'avis recommande ainsi de :**

**- poursuivre le travail sur les aspects hydrologiques et hydro-géomorphologiques afin d'être en capacité de maintenir et/ou renforcer les niveaux d'eau et les enjeux avifaunistiques ou phytocénétiques associés. Une attention devra en particulier être portée sur le polder ouest ;**

Sur cet aspect, 2 opérations du plan de gestion (SE 27 et SE 28) prévoient la mise en œuvre d'une étude permettant de mieux appréhender les aspects hydrologiques et hydro-géomorphologiques à l'échelle de la RNN voire d'un territoire plus large. Les conclusions de cette étude permettront ensuite de mettre en œuvre des actions en faveur du maintien des niveaux d'eau favorables aux enjeux avifaunistiques et phytocénétiques.

**- poursuivre la réflexion sur la salinité des milieux et la gestion des habitats naturels associés ;**

L'opération SE24 (Suivi de la salinité) permettra de répondre à cette recommandation.

**- poursuivre les échanges et le travail avec l'ULCO (Université du Littoral Côte d'Opale) sur les problèmes liés à l'érosion et les risques de submersion ;**

Les opérations SE5 et SE30 répondent pleinement à cette recommandation

**- sur les aspects avifaunistiques, élargir les analyses à un contexte plus large que celui de la RNN, afin de connaître et relativiser les dynamiques de population existante sur la réserve elle-même. Plus**

**particulièrement il est attendu une analyse visant à relativiser les résultats de densité de certaines**

**espèces d'oiseaux dont les habitats de reproduction sont plus largement répartis / périmètre de la**

**RNN par rapport à celle dont la RNN a une véritable responsabilité ;**

**- de manière générale, poursuivre les réflexions sur les raisons des succès ou échecs de reproduction**

**des espèces aviennes ;**

**- Une réflexion sur la régulation de certaines espèces allochtones et en particulier de la Bernache du**

**Canada est à évaluer ;**

De nombreux suivis et analyses sont inscrits au plan de gestion afin de permettre de répondre à ces demandes liées à l'avifaune :

- SE14 Recensement des colonies de Sternes naines sur le littoral Nord-Pas-de-Calais
- SE15 Suivi des populations de Gravelots et Sterne naine
- SE16 Suivi de la Marouette ponctuée
- SE19 Participation au comptage Wetlands international
- SE20 Suivi décennaires des oiseaux
- SE21 Etude de la fonctionnalité du site pour les oiseaux

**- Parallèlement, les effets de favoriser certaines espèces comme le Lapin de garenne est à analyser plus finement ;**

L'opération SE32 Veille scientifique et technique sur le lapin permet de répondre à cette recommandation

**- revoir les objectifs de gestion de certains complexes prairiaux de la réserve autrement que par du pâturage suivi d'une fauche de regain et prévoir de la fauche exportatrice stricte sur certaines zones ;**

Cette recommandation est difficile à mettre en œuvre compte tenu du mode de gestion appliquée sur la réserve. Cela nécessiterait d'implanter des clôtures supplémentaires qui impacteraient le paysage. Par ailleurs les périodes de fauche adaptées aux végétations prairiales seraient préjudiciables à l'avifaune. De plus, près de 10 hectares de prairies situés en limite de la réserve et propriété du conservatoire du littoral sont uniquement fauchées, ce qui permet ainsi de répondre à cette demande.

**- envisager des inventaires spécifiques sur la bryoflore, les lichens et les characées afin de poursuivre et d'affiner l'évaluation et la hiérarchisation des enjeux ;**

En fonction des opportunités et des possibilités de financement, cette recommandation pourra être mise en œuvre.

**- revoir la hiérarchisation sur les groupes d'invertébrés en privilégiant ceux pour lesquels des listes rouges régionales existent (araignées en particulier) ;**

Pour répondre à cette demande, l'opération SE33 Mise en place de protocoles et de suivis supplémentaires en fonction des opportunités permettra d'intégrer un inventaire sur les araignées. Néanmoins, cela ne pourra se faire qu'en fonction des budgets alloués à la gestion de la réserve.